



*Mairie de
Boissy La Rivière*

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT : ESSONNE

DELIBERATION 02/2026
De la commune de BOISSY LA RIVIERE

Séance du 12 mars 2026
Convocation : 04 mars 2026

Présents : Patrice COCHET - Olivier LARCHER – Stéphanie LEGRIS - Johanne LEIGNADIER — Gilles TOURNIER - Dominique LEROUX –Robert BECH— Bruno GAUFILLET -Vincent ROUDAUT -

Absents excusés : Pascal GUERIN - Virginie LAZA - Véronique RIAUD

A donné pouvoir à : Virginie LAZA à Stéphanie LEGRIS - Véronique RIAUD à Olivier LARCHER

Secrétaire de séance : Olivier LARCHER

Objet : Approbation du compte administratif 2025

Monsieur le Maire propose d'examiner le compte administratif 2025 dressé par la Mairie, et qui est en concordance avec le compte de gestion 2025 de la Trésorerie.
Il donne lecture du compte administratif 2025 qui se présente comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Dépenses : 471 531.86 €
Recettes : 627 280.47 €
Résultat de l'exercice : + 155 748.61€
Excédent reporté : + 426 683.52€

EXCEDENT DE CLOTURE (résultat cumulé fonctionnement) : + 582 432.13 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Dépenses : 136 140.55 €
Recettes : 185 602.93 €
Résultat de l'exercice : + 49 462.38 €
Déficit reporté : - 63 479.53 €

DEFICIT DE CLOTURE (résultat cumulé investissement) : - 14 017.15 €

EXCEDENT DE CLOTURE (besoin de financement si déficit) : + 7 277.05€

RESULTAT D'EXECUTION = 568 414.98 €

Reste à réaliser investissement :

Dépenses : 26 000.00

Recettes : 47 294.20

Résultat d'investissement : 21 294.20

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Patrice COCHET, Adjoint au Maire afin que ce dernier invite l'assemblée à délibérer pour approuver le compte administratif 2025.

Après que Monsieur le Maire ai quitté la salle, Monsieur Patrice COCHET, Adjoint au Maire invite l'assemblée à délibérer pour approuver le compte administratif 2025.

Le conseil après en avoir délibéré, 10 voix pour, 0 abstention, 0 contre des présents et représentés,

APPROUVE, le compte administratif 2025 en concordance avec le compte de gestion 2025

Nombre de membres :

En exercice : 12

Qui ont pris part à la délibération : 10

Pour : 10

Abstention : 00

Contre : 00

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire, dominique LEROUX

Fait à Boissy-La-Rivière, le 13/03/2026

